

L'usage de la liberté

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft [1]: **Numéro spécial : scénarios énergétiques**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018152>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'usage de la liberté

Jusqu'à la fin des années 60, l'énergie — comme d'ailleurs l'eau et l'air — semble inépuisable. Son faible coût contribue largement à la croissance économique. Les premiers avertissements du Club de Rome qui met en évidence la limitation des ressources naturelles, non renouvelables, déclenchent un large débat mais ne modifient pas les pratiques.

La crise de l'approvisionnement pétrolier en 1973 et l'escalade des prix qui en résulte auraient dû mettre un terme à l'illusion d'une énergie éternellement abondante et bon marché. Mais là encore nous avons pu parer le coup, en payant le prix fort et en développant des sources alternatives; c'est le sens de la conception globale de l'énergie élaborée à cette époque: exploiter les substituts du pétrole et diversifier l'approvisionnement, une réflexion dominée par le souci de répondre à la demande. Pouvait-on d'ailleurs attendre d'autres conclusions de la part d'experts représentant les intérêts de l'économie énergétique?

Mais à partir de là, tout se brouille. L'option nucléaire, officiellement prônée, a peine à se concrétiser face à l'opposition des régions touchées par des projets et à la profonde division de la population. La Confédération, désarmée, et les cantons, guère motivés, sont peu actifs sur le front des économies d'énergie. Et la consommation de croître année après année.

Survient alors le nuage de Tchernobyl qui relativise la solution nucléaire. Pour la première fois les autorités renversent la vapeur; il ne s'agit plus de garantir à tout prix une offre énergétique correspondant à une demande «naturellement» croissante, mais d'examiner dans quelles conditions il est possible d'abandonner la production nucléaire. Et, significativement, les experts mandatés par le Conseil fédéral pour cet examen ne

sont plus des représentants de l'économie énergétique mais des économistes, des techniciens de l'énergie, des politologues.

Le rapport qui est maintenant entre les mains du gouvernement, et dont un résumé a été publié, n'indique pas la marche à suivre en matière énergétique; il présente des alternatives d'action avec leurs avantages et leurs inconvénients. La perspective est nouvelle: jusqu'à présent avait prévalu le dogme de l'énergie abondante, seule garante de la prospérité; tous ceux qui préconisaient d'autres voies étaient renvoyés aux ténèbres de l'âge des cavernes. Aujourd'hui on nous offre un choix et aucune des variantes ne conduit, semble-t-il, au chaos. Simplement chacune d'elles a son prix, ses contraintes.

Reste à savoir l'usage que parlement et citoyens feront de cette liberté. Déjà il semble que la marge de manœuvre mise à jour par les experts fasse peur. Avant même la publication du rapport, les milieux de l'électricité ont mis en doute le sérieux du travail des experts; une attitude qui disqualifie les électriciens pour le débat à venir. Mais que dire des partis politiques et des organisations économiques qui, le lendemain même de la publication du résumé des scénarios énergétiques, prennent position, catégoriquement? Vous êtes à côté de la plaque, Mesdames et Messieurs, vos états d'âme ne nous intéressent pas. Ras-le-bol de la guerre de religion, déposez vos actes de foi au vestiaire. Nous avons maintenant en mains tous les éléments d'information pour opérer des choix en connaissance de cause. Alors gardez vos slogans pour d'autres occasions, plongez-vous dans ce dossier et étayez vos positions avec des arguments de raison. L'enjeu tout comme le fonctionnement de la démocratie exigent cet effort.

JD

Nous avons souvent déploré dans ces colonnes le peu d'empressement montré par les sociétés d'électricité en matière d'économie d'énergie. Les producteurs et distributeurs suisses pensent encore essentiellement en termes de développement de la production et de la vente.

ECONOMIES
D'ENERGIE

Un peu d'imagina- tion, Messieurs les électriciens

Aux Etats-Unis, plusieurs distributeurs, privés pour la plupart, ont changé d'optique depuis une dizaine d'années déjà, sous la pression des exigences de protection de l'environnement et du coût croissant de la production nucléaire. Ils se sont lancés dans une activité de conseil et de financement des investissements propres à économiser l'électricité, parfois même dans le développement de techniques et d'appareils peu gourmands en énergie.

Aux Etats-Unis toujours, un marché très particulier a connu un développement rapide: celui du conseil-financement en économie d'énergie. Les particuliers et les entreprises méconnaissent souvent les possibilités techniques d'économie et craignent d'investir sans un résultat assuré. La prise en charge de l'analyse énergétique et des investissements par le bureau, puis le partage des bénéfices réalisés (par diminution de la consommation) sur une période fixée contractuellement font que le client ne prend aucun risque.